Andrey désigné par son groupe

Les Verts » Gerhard Andrey sera le candidat des Verts dans la course au Conseil fédéral le 13 décembre. Le groupe parlementaire l'a en effet désigné officiellement vendredi. Il était le seul intéressé en lice, plusieurs figures du parti s'étant désistées.

«Gerhard Andrey possède le profil idéal pour représenter les valeurs des Verts au Conseil fédéral. Engagé sur les questions numériques et de protection climatique, il apporte une longue expérience dans l'entrepreneuriat et la durabilité», a déclaré à Berne, devant la presse, la présidente du groupe, Aline Trede.

Le conseiller national fribourgeois s'est de son côté réjoui «d'offrir aux partis la possibilité de prendre leurs responsabilités pour une Suisse de la concordance». Il a répété qu'un quart des votants n'était pas représenté au Conseil fédéral. » ATS

CURAFUTURA

KPT QUITTE LE NAVIRE

L'assureur-maladie bernois KPT a quitté l'association des assureurs-maladie Curafutura. Il a justifié sa décision, qui devrait être effective à la fin de cette année, par des «raisons de fond et structurelles». KPT avait adhéré à Curafutura en 2013 pour s'engager avec les autres membres en faveur d'un système de santé qualifié d'innovant. ATS

Accord fiscal avec Rome

Suisse-Italie » L'imposition du télétravail des frontaliers est réglée par une déclaration qui a été signée vendredi.

L'imposition du télétravail des frontaliers italiens est désormais réglée. Ceux-ci pourront effectuer dès janvier jusqu'à 25% de leur temps de travail à domicile sans incidence fiscale. La Suisse et l'Italie ont signé vendredi une déclaration en ce sens.

La cheffe du Département fédéral des finances (DFF) Karin Keller-Sutter et son homologue italien Giancarlo Giorgetti ont signé cette déclaration lors d'une vidéoconférence, précise le DFF. Mme Keller-Sutter a exprimé sa satisfaction lors d'une conférence de presse à Berne. «Le télétravail est un phénomène de long terme, il doit être réglé à long terme», a-t-elle relevé.

«La solution trouvée apporte clarté et sécurité du droit, et garantit la parité de traitement entre anciens et nouveaux frontaliers», a ajouté la ministre.

Cette solution est également bonne pour les entreprises suisses et leurs collaborateurs, mais également pour le Tessin et pour les autres cantons qui sont concernés. Ceux-ci se retrouvent désormais «avec des conditions-cadres claires». » ATS

Trois communes genevoises votent ce dimanche sur la construction de nouveaux quartiers

Densifier les villes, un défi

« SEVAN PEARSON

Urbanisme » Dimanche, la population de trois communes genevoises – Bernex, Céligny et Hermance – est appelée aux urnes pour décider s'il faut construire ou non de nouveaux quartiers (voir encadré). Ces derniers mois, quatre scrutins locaux dans le canton de Vaud (Blonay - Saint-Légier, Saint-Sulpice, Crissier et Montreux) ont abouti au rejet de projets similaires. Y aurait-il un ras-le-bol de la densification des villes et villages? Décryptage avec Sophie Lufkin, collaboratrice scientifique au Laboratoire d'architecture et technologies durables (LAST) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

C'est dans la zone dite des Grands-Prés, à Montreux, qu'un écoquartier aurait dû voir le jour. Mais la population a dit non en juin à 71%. Keystone

«80% de la ville du futur existent déjà» Sophie Lufkin

On manque de logements, mais la population rejette souvent en votation populaire des projets de nouveaux quartiers. Comment expliquer ce paradoxe?

Sophie Lufkin: Nous nous trouvons à un moment charnière. D'un côté, la population continue de croître d'environ 1% par an, tout comme la surface habitable par habitant. Elle est passée de 34 m² par personne en 1980 à 46,6 m2 en 2021, ce qui nécessite la construction de nouveaux logements. De l'autre côté, la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (2013) représente une volonté d'arrêter le mitage du territoire et de limiter l'étalement urbain. Le but: préserver les terres agricoles et protéger les écosystèmes. C'est de là que provient le défi actuel de la densité. Les refus, qui sont parfois fondés en raison du manque d'espaces publics de qualité ou d'espaces verts dans certains projets urbains, sont donc liés à une perception négative et anxieuse des changements à l'œuvre.

La population semble souvent réticente face à des nouveaux projets de construction, même lorsqu'il s'agit d'écoquartiers. D'où vient cette méfiance?

Les notions d'écoquartier, ou quartier durable, sont devenues des termes un peu fourre-tout. Dans le cadre de nos recherches au LAST, nous avons pu observer que ce sont souvent les dimensions écologiques qui sont favorisées, au détriment des autres volets de la durabilité, en particulier des aspects sociaux. Le risque, c'est de banaliser et d'uniformiser les projets, avec parfois une perte de l'identité ou de l'esprit de certains lieux.

Selon vous, pourquoi les autorités échouent-elles souvent à convaincre la population?

A l'heure actuelle, il ne s'agit pas seulement de convaincre, mais aussi de définir de nouvelles stratégies de développement urbain, de nouvelles manières de faire la ville. Cela doit s'inscrire dans une dynamique de transition vers une société décarbonée, en valorisant encore mieux le bâti existant et en intégrant au débat la population en amont, dès les premières phases du processus. Il s'agit d'inventer de nouveaux équilibres pour concilier les tensions inévitables entre la volonté de densifier l'habitat et la nécessité de concevoir des espaces publics de qualité, qui soient propices à l'arborisation, à la biodiversité et à la socialisation.

Cette tendance au refus est-elle spécifique à l'Arc lémanique ou est-ce un phénomène plus général en Suisse?

Il n'y a pas que des refus! Le 18 juin dernier, la population genevoise a largement plébiscité un projet intitulé Acacias 1. Il s'agit de l'une des premières étapes d'un programme plus vaste qui représente le plus grand potentiel de logements du canton de Genève. De manière générale, il ne faut pas non plus négliger l'influence du contexte postpandémique, qui tend à exposer tout projet à une certaine morosité ambiante et à une difficulté collective à se projeter dans l'avenir.

Comment concilier croissance démographique et qualité de vie?

Les villes sont un élément clé de la solution. Ce qu'il faut, c'est une ville des distances courtes, favorable à la mobilité douce. Libérons-nous de la dépendance à la voiture afin qu'elle laisse davantage de place aux piétons! Mais ne sombrons pas dans la logique de la table rase. En réalité, 80% de la ville du futur existent déjà. Valorisons et reconvertissons les bâtiments actuels. Autre élément essentiel: il faut adapter les villes au réchauffement climatique en aménageant des îlots de fraîcheur. »

Les scrutins sont souvent fatals aux projets

La population refuse souvent les projets de nouveaux quartiers lorsqu'il faut recourir aux urnes.

Référendums obligent, la population des communes de Bernex, Céligny et Hermance dans le canton de Genève vote ce dimanche sur la construction de nouveaux quartiers. Dans le premier cas, il s'agit d'étendre une zone de développement industriel, dans les deux autres, de bâtir des habitations.

Du côté des opposants, ce sont souvent des arguments similaires qui reviennent: refus de perdre des zones agricoles ou boisées, rejet de la densification ou surcharge des infrastructures villageoises. S'il est difficile de préjuger du résultat du vote, la population de la ville de Genève a accepté en juin dernier la création d'un quartier presque entièrement piéton, Acacias 1.

Les scrutins communaux sur l'extension ou la création de nouvelles surfaces bâties ne sont pas toujours légion. Une exception: le canton de Vaud. En septembre, la population de Blonay-Saint-Légier et de Saint-Sulpice disait non à des projets de nouveaux quartiers, tout comme celle de Montreux et de Crissier en juin.

Pour Romain Pilloud, président du PS vaudois et de l'association Des logements pour Montreux, la peur d'une hausse du trafic automobile, de la perte en qualité de vie et même de l'atteinte à l'environnement peuvent expliquer ces refus parfois très nets (71% à Montreux). «Il faut dire que de nombreux exemples du passé peuvent véhiculer cette image: des quartiers constitués de gros blocs ont vu le jour dans les années 1990 ou dans les décennies précédentes.» Sa recette? Des écoquartiers bien desservis en transports publics, avec des places de parc limitées. «Il faut en outre que les logements ne soient pas construits dans un but spéculatif, mais par des coopératives ou par les communes, afin de garder le contrôle des loyers et de la qualité des projets.»

Un pointage non exhaustif, qui a été effectué ailleurs en Suisse romande, montre que peu de votations similaires ont eu lieu. En 2019, la population de Saint-Blaise acceptait de justesse la construction d'un nouveau quartier. Dans le canton de Fribourg, la loi actuelle ne permet pas de scrutin populaire sur ce genre de projets, puisque l'aménagement du territoire relève de l'exécutif communal. Une nouvelle loi est en consultation et l'introduction d'un tel droit fera l'objet de débats. » SP